

Menaces sur le français à l'école primaire

LANGUES Le parlement thurgovien veut repousser l'enseignement de la langue de Molière à l'école secondaire. Le Tribunal fédéral valide une initiative grisonne allant dans le même sens. Des scrutins similaires sont attendus dans d'autres cantons

MARCO BRUNNER
@MABruCO

L'enseignement du français dans les écoles alémaniques revient au premier plan de l'agenda politique. Par 68 voix contre 53, le Grand Conseil de Thurgovie a confirmé sa volonté d'abolir l'enseignement du français à l'école primaire. Cette proposition répond à une motion de 2013 qui avait déjà déclenché la controverse l'année dernière. Le plan national d'harmonisation scolaire, qui prévoit l'apprentissage de deux langues étrangères à partir du degré primaire, est une fois de plus menacé.

La conseillère d'Etat UDC Monika Knill, en charge du dossier, a tenté, avec un contre-projet, de convaincre le parlement de ne pas franchir ce pas. Le gouvernement cantonal avait lui-même changé sa position au vu de l'émotion suscitée par cette question dans tout le pays. «Notre projet met l'accent sur une possibilité de dispense au niveau primaire et propose des classes à effectif réduit», a insisté la ministre, mais en vain. Globalement, les députés de l'UDC, des Verts et du PDC ont formé une majorité pour la suppression du français en primaire. Le PLR, le PS et

les partis du centre s'y sont opposés en vain. La question divise toutefois presque tous les groupes. Le dernier mot n'est pas encore dit: le débat de seconde lecture aura lieu le 17 mai et le vote final du parlement le 14 juin. Il n'est pas exclu que les citoyens thurgoviens soient appelés à s'exprimer lors d'un référendum, si trente parlementaires ou 2000 citoyens le demandent.

Les discussions au parlement thurgovien mettent en évidence un mécontentement général face à la situation actuelle de l'enseignement du français en primaire. Comme principale critique: le français est un prérequis pour entrer en secondaire. «Les élèves sont ainsi soumis à une pression supplémentaire», se plaint Anne Varenne, présidente de l'association des enseignants thurgoviens.

Votation zurichoise

En décembre dernier, après une intervention du ministre de l'Intérieur Alain Berset, le Conseil fédéral avait finalement décidé de renoncer à des mesures immédiates à l'encontre de cantons n'appliquant pas l'harmonisation. Tout en se réservant le droit de revenir à la charge si l'enseignement du français devait être remis en cause. Cette position reste valable, indique le Département de l'intérieur, qui ne commente pas le rebondissement thurgovien. Même message auprès de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP): les responsables de l'enseignement feront le

point sur la situation globale de l'harmonisation au deuxième semestre de cette année.

Des réactions au vote thurgovien ne manquent pourtant pas. Le conseiller

«Cette décision est inadmissible et montre l'arrogance de certains milieux à l'égard de la Suisse romande et des minorités linguistiques»

MATHIAS REYNARD (PS/VS)

national Mathias Reynard (PS/VS) écrit: «Cette décision est inadmissible et montre l'arrogance de certains milieux à l'égard de la Suisse romande et des minorités linguistiques de notre pays.» Son collègue et camarade Jacques-André Maire (PS/NE), président d'Helvetia Latina, institution qui lutte pour améliorer la place des langues minoritaires au sein de la Confédération, craint que ce signal ne se repercuter sur le vote de la population zurichoise le 21 mai. Le peuple de ce canton se prononcera sur une initiative demandant qu'une seule

langue étrangère soit enseignée à l'école primaire.

L'initiative zurichoise n'est pas la seule à l'agenda. Ce même mercredi, le Tribunal fédéral a validé une initiative populaire grisonne qui veut réduire à une seule le nombre de langues enseignées en primaire. A Lucerne et à Bâle-Campagne, de telles initiatives sont également agendées. Jusqu'à présent, seuls les Nidwaldiens se sont exprimés sur la suppression explicite du français à l'école primaire. En 2015, ils ont rejeté un texte de l'UDC à une majorité claire de 61,7%.

Expérience en Appenzell

Souvent attaquée, la Thurgovie n'est pourtant pas la première à vouloir repousser l'apprentissage du français au niveau de l'école secondaire. Depuis 2001 déjà, Appenzell Rhodes-Intérieures ne l'enseigne plus aux élèves de primaire, au profit de l'anglais. Le président du Conseil d'Etat Roland Inauen tire un bilan positif de ces quinze dernières années. «Avec une augmentation de leçons de français au secondaire 1 et d'excellents enseignants, nos élèves atteignent à la fin de l'école obligatoire un niveau de français qui est aussi bon que celui de ceux issus de cantons où il est enseigné déjà à partir de l'école primaire», estime-t-il. Pour cette affirmation, Roland Inauen se base sur l'expérience d'élèves appenzellois suivant le gymnase ou l'école professionnelle dans d'autres cantons, mais aucune étude scientifique ne le confirme. ■

EN BREF

Espion arrêté: Berlin froissé, la Suisse tempère

Le présumé espion suisse arrêté en Allemagne a bien été mandaté par le Service de renseignement de la Confédération (SRC). C'est ce qu'a déclaré Corina Eichenberger, vice-présidente de la délégation des commissions de gestion, chargée de la surveillance du SRC. Des politiciens allemands avaient exprimé leur mécontentement. Le conseiller aux Etats Joachim Eder (PLR/ZG), président de la délégation pour les relations avec le Bundestag allemand, ne pense toutefois pas que l'affaire va gêner à long terme les relations entre les deux pays, se référant aux relations traditionnellement bonnes entre la Suisse et l'Allemagne. ATS

Ousman Sonko reste en détention provisoire

L'ex-ministre gambien Ousman Sonko, soupçonné de crimes contre l'humanité, reste en détention provisoire. Le Tribunal des mesures de contrainte du canton de Berne a donné son feu vert à une demande du Ministère public de la Confédération (MPC) pour une prolongation de trois mois. Le Ministère public a invoqué les progrès effectués dans l'enquête. Cette détention prolongée permettra d'interroger d'autres témoins, d'examiner les nouvelles plaintes pénales déposées et d'analyser le matériel saisi, a-t-il indiqué mercredi. ATS

PUBLICITÉ

L'excellence en toute discrétion.

Kevin Delcò. Spécialiste de l'équilibre.

Tout comme les cafés de Migros.

MIGROS